



Communiqué final

1. Introduction et contexte de la Conférence

Du 12 au 14 Novembre 2019 a eu lieu à l'hôtel Noom de Niamey au Niger, à l'initiative du programme GIZ-ZFD de la coopération allemande et du projet Frexus, avec le soutien de la Délégation de l'Union Européenne au Niger, une conférence internationale sur le thème « Prévention et gestion des conflits liés à la gouvernance des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest : défis et perspectives ».

La conférence qui a regroupé environ cent cinquante (150) personnes relevant de techniciens, de magistrats, de chercheurs, de responsables des forces de sécurité, d'acteurs de la société civile et d'hommes politiques ainsi que des autorités administratives et coutumière provenant de treize (13) pays a été parrainée par le gouvernement du Niger à travers la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP).

2. La cérémonie d'ouverture de la Conférence

La Cérémonie officielle d'ouverture de la Conférence internationale a été placée sous la Présidence du Général Mahamadou Abou Tarka, Président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix en présence de Monsieur Elhadji Akoli Daouell Premier Vice-Président du Conseil Economique et Culturel (CESOC) de Son Excellence Madame l'Abassadrice Denisa-Elena Ionete, Chef de Délégation de l'Union Européenne au Niger et Son Excellence Monsieur Hermann Nicolai Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Niger.

Dans son mot introductif, l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Niger a tenu à souhaiter la bienvenue aux participants avant de montrer l'importance qu'attache depuis plusieurs années la coopération allemande à la prévention des conflits liés à la transhumance transfrontalière, notamment au Niger, au Bénin et au Burkina Faso d'où l'intérêt de la présente

Conférence Internationale. En plus du renforcement du dialogue entre agriculteurs et éleveurs, GIZ-ZFD a désormais pour objectif d'une part de favoriser une utilisation durable et un accès équitable des populations aux ressources naturelles renouvelables, et d'autre part de renforcer la résilience des jeunes face à la tentation de l'enrôlement dans des groupes extrémistes violents.

Quant à la Chef de Délégation de l'Union Européenne au Niger, elle a évoqué les centres d'intérêt des programmes de l'Union Européenne au Niger, en mettant en exergue l'appui de son institution au processus de formulation d'une politique foncière pour le Niger.

L'UE est particulièrement contente de cette coopération avec la GIZ que ce soit avec le dialogue régional sur le NEXUS ou avec le nouveau projet FREXUS cofinancé avec le ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Pour rappel, ce projet vise, par une approche Nexus, à renforcer la sécurité et la résilience des populations locales aux changements climatiques dans des contextes environnementaux et sécuritaires fragiles, notamment au Mali, au Niger et au Tchad.

Dans son discours officiel d'ouverture, le Président de la HACP a tenu à remercier la coopération allemande pour les appuis multiformes qu'elle apporte à son institution. Il a ensuite tenu à rappeler l'histoire dans la bande sahélo-saharienne, une histoire de révoltes en précisant que le dénominateur commun aux révoltes et rebellions de l'espace sahélo-sahariens, a toujours été animé par des communautés nomades. C'est donc sans surprise; disant le Président que les mouvements terroristes recrutent d'abord et avant tout dans les communautés nomades, Touaregs et arabes au Nord, Peuls au centre du Mali et dans la périphérie du Macina, que sont les zones nord du Burkina et la frange nord-ouest du Niger.

Evoquant les nombreuses initiatives entreprises par le gouvernement du Niger dans le cadre de la consolidation de la paix, il a pris comme exemple, pour s'en féliciter, l'expérience et le travail réalisé par le Code Rural pour promouvoir une culture de la paix, à la fois dans sa mission et son mandat.

Les groupes terroristes ne s'y sont pas trompés, ils instrumentalisent et aiguisent ces conflits, en ciblant pour leurs recrutements les communautés nomades qui sont en train de se transformer en véritable insurrection contre les Etats. Il y'a donc péril en la demeure et il est temps de prendre le terreau par les cornes pour s'attaquer aux racines du mal.

C'est sur ce pas, qu'il a tenu à saluer la présence, aujourd'hui, de ressortissants de 13 pays différents, parmi lesquels 7 pays d'Afrique de l'Ouest ; ce qui, selon lui, prouve tout l'intérêt que suscite la thématique de la présente conférence. C'est ainsi qu'il déclara ouverts les travaux de la Conférence Internationale sur la gouvernance des ressources naturelles et la gestion des conflits en Afrique de l'Ouest.

3. Objectifs de la Conférence

La Conférence qui était une contribution complémentaire aux efforts de construction et de consolidation de la paix dans les différents pays de la sous-région en particulier et dans l'espace sous régional en général visait trois objectifs majeurs dont :

- ✓ Informer grâce à des exposés de spécialistes du domaine de la prévention et gestion des conflits liés à la gouvernance des ressources naturelles, l'ensemble des participants sur les dernières évolutions, expériences et best practices en lien avec la gestion des conflits dans leurs domaines respectifs ;
- ✓ Créer des synergies entre techniciens, chercheurs, magistrats, responsables politiques et acteurs de la société civile, d'Afrique de l'Ouest et d'ailleurs, travaillant dans des domaines différents mais ayant en commun leurs capacités et volontés de participer à la prévention, la réduction et la transformation de conflits liés à la gestion de ressources naturelles ;
- ✓ Servir de rampe de lancement pour une large diffusion des résultats des travaux à l'ensemble des acteurs concernés, notamment aux organisations de la société civile ouest-africaine et aux décideurs politiques nationaux et régionaux.

4. Déroulement des travaux de la Conférence

Pendant les trois jours de la Conférence, les travaux ont été articulés autour de trois thèmes majeurs en raison d'un thème majeur par journée de réflexion :

- ✓ Thème 1 : Gouvernance foncière, conflits agro-pastoraux et évolutions des enjeux fonciers en Afrique de l'Ouest ;
- ✓ Thème 2 : Conflits à l'intérieur et en périphérie des aires protégées d'Afrique de l'Ouest : défis et perspectives ;
- ✓ Thème 3 : Radicalisation, extrémisme violent : la gouvernance des ressources naturelles dans un contexte sécuritaire en détérioration.

4.1. Au sujet de la gouvernance foncière et de la question pastorale

L'utilisation durable de ces ressources repose souvent sur des modes de gouvernance informels et fortement ancrés dans les diverses sociétés ouest-africaines. Ces modes de gouvernance sont aujourd'hui de plus en plus remis en question et fragilisés par des évolutions sociales, démographiques, économiques, institutionnelles, et environnementales qui traversent l'ensemble de la région. La forte croissance démographique, l'évolution des politiques foncières, la destruction et la conversion d'écosystèmes, l'urbanisation, les changements climatiques et le contexte sécuritaire sont autant de facteurs déstabilisateurs et porteurs de conflits autour de la gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest.

Dans cette partie de l'Afrique à cheval entre la région sahélienne et les pays côtiers, les dynamiques actuelles en matière foncière, sécuritaire et l'ethnisation de certains conflits rendent la nature même de ces dernières de plus en plus complexes, y compris dans les parcs nationaux et autres aires protégées de la région.

De manière générale, malgré toutes ces mesures de réforme engagées par les pouvoirs publics dans le secteur de la gestion des ressources naturelles, force est de reconnaître que, le niveau de la plupart des indicateurs traditionnels de performance en matière de l'environnement et de la gouvernance demeurent relativement bas. Certaines pesanteurs impactant la gouvernance foncière sont encore vivaces, c'est le cas du poids de la coutume, des contradictions intergénérationnelles, de l'incohérence de certaines politiques publiques, de la méprise par les pouvoirs publics de la dimension structurelle du foncier, de l'absence d'une vision managériale à court, moyen et long termes, de la mauvaise appropriation de la décentralisation et de la percée du marché foncier et des spéculations. Ce qui traduit éloquemment la complexité de la problématique environnementale dans le contexte climatique, social, culturel, économique et politique du Niger.

Dans ce contexte, la Conférence a encouragé la promotion des systèmes agraires innovants, le renforcement de la complémentarité agriculture-élevage, la prévention des conflits liés à la transhumance transfrontalière, afin de garantir le maintien du système de complémentarité productive entre agriculture et agropastoralisme.

4.2. Sur le thème lié à la gouvernance de l'eau

L'Afrique de l'Ouest n'a pas connu de « guerres de l'eau ». Mais une absence de guerre ne signifie pas pour autant une absence de conflits. En effet les populations de certaines localités des pays de la sous-région connaissent aujourd'hui une pénurie grandissante en ressources hydriques qui génère des frictions entre gouvernements, entre ceux-ci et leurs populations, et entre usagers au sein même des États. Devenue un enjeu de sécurité aux niveaux national et international, l'eau y est donc sujette à de multiples tensions, mais aussi à des initiatives de coopération multilatérale, telles que les organisations de bassin versant. Conflits et coopération vont de pair dans la gestion de l'eau. Et cela s'observe notamment dans l'exemple du delta intérieur du Niger où tenants de la marchandisation des ressources en eau s'opposent aux groupes défendant les droits d'accès des populations locales.

4.3. Au sujet des conflits à l'intérieur et en périphérie des aires protégées

Les Etats ont créé des réserves naturelles pour sauvegarder certaines espèces végétales et animales en danger, comme c'est le cas du parc du W, de la réserve de Gadabédji, des sites RAMSAR etc.....Malheureusement, les populations autochtones tout autour de ces vastes espaces, n'hésitent pas à y rentrer pour y exploiter le pâturage, chasser et même pratiquer l'agriculture. Cela engendre souvent des conflits très graves avec les administrations publiques chargées de l'Environnement.

La réserve de biosphère transfrontalière du W est composée du Parc Régional W, situé à l'intersection entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, et de ses zones périphériques. Elle est confrontée à de multiples pressions créant un déséquilibre entre le niveau d'exploitation qu'elle subit et le potentiel des écosystèmes. Conscient de la nécessité de conserver les milieux naturels pour assurer des perspectives de développement durable dans la région, les trois pays ont entamé un programme de collaboration avec le soutien de leurs partenaires.

Quant à la Réserve Totale de Faune de Gadabédji, elle est reconnue comme la seule réserve de faune au Niger et même au Sahel, en Zone Pastorale. La problématique de la gestion des ressources végétales de la réserve de Gadabédji est intimement liée à la problématique pastorale de la région. En effet, les ressources végétales et particulièrement les espèces herbacées subissent véritablement de très fortes pressions régulièrement de la part des éleveurs depuis l'avènement en 1991 de l'accord de gestion et de l'exploitation par les populations locales, des ressources pastorales.

Aussi, l'avenir des réserves et la durabilité des activités de conservation et de développement de même que les services qu'elles fournissent aux populations locales, résident dans la capacité des instances de gestion à mettre en place un dispositif de gestion concertée à même de contribuer à contrôler ces pressions.

4.4.Radicalisation, extrémisme violent : la gouvernance des ressources naturelles dans un contexte sécuritaire en détérioration

Les participants ont relevé que l'accroissement de la pauvreté, les carences sur le plan de la gouvernance, les conflits, la violation des droits de l'homme, la mauvaise gestion des ressources, la faible capacité institutionnelle, l'insécurité alimentaire, l'aggravation du chômage et de l'exclusion sociale, l'insécurité judiciaire, l'insuffisance des ressources financières et l'incapacité de réagir dans les délais et avec les moyens voulus aux situations d'urgence ont été à la base de la situation de crise dans nos Etats qui a tendance à devenir un fléau endémique.

Concernant le concept de terrorisme, la Conférence a noté la manipulation et la spéculation politique dont il fait l'objet. L'expansion et l'implantation transnationale de Boko Haram constitue un facteur central dans le développement d'un système de conflit au niveau du Bassin du Lac Tchad. Les discours retenus par les terroristes visent essentiellement à dégrader davantage la situation sécuritaire en vue de complexifier les opérations de contre-terrorisme, piéger les Etats sahéliens dans des conflits communautaires (attaques-revanches) et leur faire perdre le soutien des populations et augmenter leur possibilité de changer de silhouette.

Les discussions ont fait ressortir la particularité actuelle de l'insécurité ambiante qui réside dans la superposition entre les épices du terrorisme et ceux des conflits communautaires. C'est ainsi qu'un nouveau défi à mieux appréhender et à relever est le fort risque d'hybridation entre conflictualité exogène à base terroriste et conflictualité endogène à base intercommunautaire. Enfin, eu égard à la complexité et la profondeur de la crise sécuritaire au Sahel, il s'avère impérieux de dégager des pistes de proposition qui doivent prendre en compte la complexité des enjeux réels et leur transversalité. La crise sécuritaire ne saurait être objectivement analysée sans un regard critique de l'évolution socio-historique et des modes de peuplement de la région.

Sur la question de la religiosité, les participants ont retenu le contexte et la portée du vocable ainsi que son lien avec la construction d'une personnalité publique à travers le cadre religieux

du salafisme, la facture sociale et son impact sur le paysage socio-politique national. Les conférenciers ont enfin noté le processus de désocialisation des jeunes qui donne le pouvoir à la rue engendrant l'expression des cas de violence favorisée par l'absence ou la faiblesse d'un Etat qui ne fait plus rêver.

5. Recommandations de la Conférence

5.1. Au sujet de la gouvernance des ressources naturelles

- ✓ La Conférence recommande aux pouvoirs publics d'œuvrer pour une meilleure gouvernance des ressources naturelles et de mieux prendre en considération les évolutions récentes, notamment le contexte sécuritaire.
- ✓ Elle recommande que soient mieux connus l'état de ces ressources naturelles et leurs liens directs et/ou indirects avec les tensions et l'insécurité existantes.
- ✓ Elle demande en particulier aux pouvoirs publics de veiller à l'application stricte des textes législatifs et réglementaires régissant la gouvernance des ressources naturelles et veiller au renforcement des capacités des administrations publiques en charge de leur gestion et de leur protection.
- ✓ La Conférence invite les Autorités publiques aux niveaux national, régional, sous régional et local d'œuvrer à une meilleure concertation et une coordination de l'ensemble des acteurs impliqués dans la protection, la gestion, et l'utilisation de l'environnement y compris les acteurs de la sécurité et ce, afin d'améliorer la performance de la gouvernance de ces ressources naturelles.
- ✓ La Conférence recommande aux pouvoirs publics une meilleure prise en compte de leur mission régalienne dans la sécurisation des ressources domaniales et l'accès équitable des usagers à ces dites ressources.
- ✓ Enfin la Conférence demande aux pouvoirs publics de veiller à la restauration d'un climat de confiance entre acteurs dans la gestion des ressources naturelles en général et particulièrement celles du Lac Tchad

5.2. Au sujet de la gestion de l'eau

- ✓ La maîtrise de l'eau et son utilisation durable constituent aujourd'hui un défi majeur à toutes les échelles d'un pays ou d'un bassin hydrographique. Les actions en matière de gestion de la ressource eau sont de court, moyen et long termes et pour certaines doivent

concerner tout un bassin versant. Elles concernent donc de nombreux acteurs dont les collectivités publiques, les entreprises industrielles, les agriculteurs et éleveurs et les autres usagers de l'eau. Dans un contexte de marchandisation où le marché contrôle les rapports entre les hommes, les pouvoirs publics doivent considérer l'eau comme une ressource naturelle précieuse et indispensable, donc un bien public commun à partager avec les autres êtres vivants de la planète ; une ressource limitée et inégalement répartie, à utiliser de manière économe et à dépolluer avant de la rendre au milieu naturel.

- ✓ Autour du bassin du Lac Tchad qui connaît une situation de tension liée à Boko Haram, la gestion des ressources, notamment de l'eau, doit être assurée de façon concertée avec les communautés locales afin de garantir leur utilisation rationnelle et durable, dans le but de prévenir ou éviter tout conflit qui pourrait survenir dans cette zone.

5.3. Au sujet de la gestion des aires protégées

- ✓ La Conférence recommande aux administrations publiques chargées de l'administration des ressources naturelles le renforcement des capacités des gestionnaires pour la mise en place d'un dispositif de gestion concertée à même de contribuer à contrôler ces pressions et l'exploitation illégale des ressources.
- ✓ Elle recommande en particulier de prendre en compte les aspirations légitimes des communautés riveraines pour leur meilleure implication dans la préservation de l'avenir des réserves et la durabilité des activités de conservation et de développement.
- ✓ La Conférence demande aux Etats de prendre des dispositions pour une meilleure sécurisation des aires protégées

5.4. Au sujet de l'extrémisme violent et de la radicalisation

- ✓ La Conférence recommande de (i) éliminer les conditions propices à la propagation du « terrorisme » en intensifiant les efforts pour résoudre les conflits armés et autres sources d'instabilité au travers de la promotion de la réconciliation nationale, du dialogue interreligieux, de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits et (ii) d'appuyer et réconcilier les communautés et promouvoir la cohésion nationale et sociale en:
 - Prenant des mesures visant à réconcilier les collectivités, en particulier à la suite d'un incident terroriste en favorisant le dialogue et en mettant l'accent sur l'individualité des groupes armés non étatiques;

- Evitant les mesures qui semblent stigmatiser ou cibler des groupes particuliers ou des collectivités.
- ✓ Au sujet de la lutte contre l'insécurité, la Conférence demande de renforcer le dispositif de sécurité à l'intérieur des pays et au niveau transfrontalier, d'impliquer les populations dans la gestion de la crise et de renforcer les capacités et moyens des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) pour mieux assurer leur mission avec une coordination sous régionale efficace.
- ✓ Enfin la Conférence recommande aux Etats de réaffirmer leur rôle sur la scène religieuse et exploiter judicieusement les prêches religieux pour la promotion d'une meilleure prévention et gestion des conflits pour une paix durable

5.5. Sur le plan général

- ✓ La Conférence a également préconisé au plan de la recherche et de la stratégie sous régionale, de soutenir une plus forte implication des institutions sous régionales ainsi qu'une coopération plus forte avec toutes les institutions sous régionales, notamment les universités à travers l'appui à la recherche et à la mise en réseau des universités pour une exploitation rationnelle des résultats par les décideurs.
- ✓ Mettre en place un dispositif de suivi des recommandations

6. Motion spéciale de remerciement

- ✓ Les participants à la Conférence Internationale sur la Prévention et la gestion des conflits liés à la gouvernance des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest : défis et perspectives » adressent une motion spéciale de remerciement aux organisateurs de cette rencontre, notamment à la coopération allemande et à la Délégation de l'Union Européenne pour toutes les facilités qu'ils ont accordées à la préparation et à la tenue de la Conférence.
- ✓ Ils adressent une motion spéciale de remerciement au gouvernement du Niger et plus particulièrement au Président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix pour le soutien et la marque d'attention dont il a entouré la Conférence tout le long de ses trois jours de travaux.

Fait à Niamey, le 14 Novembre 2019

La Conférence